



Invitation

au **11^{ème}** congrès
du **SNUipp-FSU 72**



Cher.e syndiqué.e,

Tous les 3 ans, le SNUipp-FSU réunit son congrès national afin de débattre son orientation.

Le prochain se déroulera à Perpignan, du 3 au 7 juin 2019.

Afin de le préparer, chaque section organise préalablement un congrès départemental. En tant qu'adhérent.e, tu es donc invité(e) au **11^{ème}** congrès départemental du **SNUipp-FSU** de la Sarthe.

Judi 2 et vendredi 3 mai 2019, de 8h30 à 17h00

Maison du citoyen - Place des comtes du Maine, 72000 Le Mans

Ce temps **d'échanges et de débats**, ouvert à l'ensemble des syndiqué.es à jour de leur cotisation, permet d'**élaborer l'orientation**, les **revendications**, le **projet syndical** du **SNUipp-FSU**.

C'est également l'occasion de renouveler les membres du Conseil syndical départemental.

Tu recevras :

- un supplément accompagnant la revue Fenêtre sur Cours et qui contient les textes préparatoires du congrès, répartis en 4 thèmes.
- un bulletin départemental qui aura comme objectif de synthétiser et de problématiser les enjeux des débats qui se tiendront lors du congrès.

L'inscription au congrès donne droit à une autorisation d'absence.

Une fois l'inscription au congrès réalisée, nous t'adresserons une convocation et le formulaire à adresser à ton IEN.

Nous comptons sur ta participation et ta présence !

L'ÉQUIPE DU SNUIPP-FSU DE LA SARTHE

INSCRIPTION

AU CONGRÈS DÉPARTEMENTAL
(avant le 25 avril)

Pour t'inscrire au congrès, merci de te rendre à cette adresse :

<http://snu2.fr/3SpLL>

Attention de bien respecter :
le p en minuscule et S & LL en MAJUSCULE.

Repas du jeudi

MENU à définir
2 choix possibles

Prix : 8 €
(hors boisson)

La section prendra à sa charge l'autre moitié du prix du repas.

Repas du vendredi

MENU à définir
2 choix possibles

Prix : 8 €
(hors boisson)

La section prendra à sa charge l'autre moitié du prix du repas.

Avant le 25 avril

Pour la réservation du ou des repas uniquement !

Fil rouge des journées

POUR UNE ÉCOLE DU TOUTES & TOUS CAPABLES !

PROJET D'ORGANISATION DES DEUX JOURNÉES

Bilan de l'activité syndicale (actions, syndicalisation, représentativité, finances) et du fonctionnement de la section.

Adoption des positions départementales et mandatement des délégué-es sarthois-es au congrès.

jeudi 2 mai

8h30 : accueil
9h00 : ouverture du congrès (ordre du jour, fonctionnement)
9h30 : bilan moral et financier du SNUipp-FSU 72
10h00 : travail en commissions (Thèmes 1 & 3)
12h00 : repas
13h30 : travail en commissions (Thèmes 2 & 4)
16h30 : clôture de la première journée de congrès

Réflexions et débat en commissions
à partir des 4 thèmes du congrès.

vendredi 3 mai

9h00 : présentation par les rapporteur-trices des thèmes
10h00 : rapport des commissions, débat et vote
12h00 : repas
13h30 : rapport des commissions, débat et vote
15h30 : perspectives et élections
16h30 : clôture du congrès

Débat autour des perspectives au niveau de notre activité syndicale départementale (lien avec la profession, communication...)

ÉLECTION DU CONSEIL SYNDICAL DÉPARTEMENTAL ET DE LA DÉLÉGATION (4+1) POUR LE CONGRÈS NATIONAL (PERPIGNAN)
ÉLECTION DU SECRETARIAT DÉPARTEMENTAL, DU BUREAU, DU/DE LA TRÉSORIER-IÈRE.

Fonctionnement du congrès

Le congrès national est un moment important dans la vie du syndicat, pour son renouvellement et son fonctionnement démocratique. C'est lui qui définit les orientations, les revendications et les personnes qui seront chargées de mettre en œuvre ces mandats. Il est précédé par une large discussion dans tous les départements ; **discussion qui prend la forme de congrès départementaux.**

Lors de notre congrès départemental, nous aborderons les textes préparatoires au congrès national qui se déclineront autour de 4 thèmes :

- Thème 1 : *Combattre les inégalités, construire une école démocratique et émancipatrice*
- Thème 2 : *Organisation et fonctionnement de l'école*
- Thème 3 : *Des droits à réaffirmer et à conquérir pour les personnels*
- Thème 4 : *Quel syndicalisme pour transformer l'école et la société, pour obtenir des avancées ?*

Lors du congrès départemental, une délégation de 4 représentantes de la section (plus un-e observateur.trice) sera constituée, élue et mandatée pour se rendre au congrès national qui aura lieu à Perpignan, du 3 au 7 juin prochain.

Chaque syndiqué.e est en possession d'un numéro spécial de Fenêtres sur Cours avec les textes préparatoires au congrès. C'est un supplément gris qui comprend les premières propositions sujettes à discussion et amendements.

Consulte-le et garde-le précieusement comme outil pour notre congrès départemental !

Le congrès est bien sûr ouvert à toutes et tous les syndiqué-es. Et ta participation est importante : elle permet de faire vivre le syndicat et de le représenter dans toute sa diversité d'opinion.

Lors de ton inscription (en ligne à cette adresse : <http://snu2.fr/3SpLL>), nous te retournerons une convocation qui fait office d'autorisation d'absence et qu'il conviendra d'adresser à ton IEN.